



20 mars 2023

Communiqué de presse des associations professionnelles Formation Berne, APEB et SSP

Les associations exigent du gouvernement bernois au moins 3% de compensation du renchérissement et 1.5% de la masse salariale pour l'augmentation individuelle des salaires en vue des mesures salariales 2024 !

Les associations exigent du Conseil-exécutif au moins 3% à titre de compensation du renchérissement et 1,5% de la masse salariale pour l'augmentation individuelle des salaires pour le personnel cantonal, le corps enseignant et les employé.es des établissements médico-sociaux, des services d'aide et de soins à domicile et des institutions sociales. L'attribution de 0,5% à titre de compensation du renchérissement en janvier 2023 a été nettement insuffisante. Le retard accumulé concernant le renchérissement s'élève actuellement à - 2,1% et le renchérissement annuel 2023 devrait en outre être supérieur à 2%. Les associations demandent que le renchérissement soit entièrement et rapidement compensé.

Les associations ont lancé une pétition pour faire valoir leur revendication. Le Conseil-exécutif ne veut pas encore se prononcer sur les mesures salariales 2024. Les associations se réservent expressément le droit de prendre des mesures de lutte.

Renseignements:

Formation Berne:

Alain Jobé, responsable francophone, 078 714 16 80

Association du personnel de l'Etat de Berne APEB:

Daniel Wyrsh, administrateur, 079 784 36 94

Syndicat suisse des services publics SSP

Christof Jakob, secrétaire syndical, 077 447 29 03